



Un feuillet paroissial polémiste : *La Bonne Nouvelle* du curé Lavergne (1931-1935)

Alexandre Dumas

Volume 82, numéro 1-2, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037349ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037349ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumas, A. (2016). Un feuillet paroissial polémiste : *La Bonne Nouvelle* du curé Lavergne (1931-1935). *Études d'histoire religieuse*, 82(1-2), 113–128.
<https://doi.org/10.7202/1037349ar>

Résumé de l'article

Les publications religieuses ont parfois été impliquées dans des polémiques politiques et sociales. *La Bonne Nouvelle*, bulletin paroissial de Notre-Dame de Grâce de Québec, présente la particularité d'avoir résisté pendant quatre ans aux plaintes répétées du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau tout en ignorant les mises en garde continues du cardinal Villeneuve. Comment expliquer qu'un périodique contesté par de si hautes instances ait pu survivre aussi longtemps ? Cet article vise à mieux comprendre les mécanismes de la discipline ecclésiastique et la façon dont elle a pu être affectée par les rapports de l'Église à la politique.

Un feuillet paroissial polémiste : *La Bonne Nouvelle* du curé Lavergne (1931-1935)

Alexandre Dumas¹

Résumé : Les publications religieuses ont parfois été impliquées dans des polémiques politiques et sociales. *La Bonne Nouvelle*, bulletin paroissial de Notre-Dame de Grâce de Québec, présente la particularité d'avoir résisté pendant quatre ans aux plaintes répétées du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau tout en ignorant les mises en garde continues du cardinal Villeneuve. Comment expliquer qu'un périodique contesté par de si hautes instances ait pu survivre aussi longtemps ? Cet article vise à mieux comprendre les mécanismes de la discipline ecclésiastique et la façon dont elle a pu être affectée par les rapports de l'Église à la politique.

Abstract : Religious periodicals have sometimes been involved in political and social controversy. *La Bonne Nouvelle*, parish bulletin in Notre-Dame de Grâce of Québec, distinguishes itself by having survived four years to repeated complaints of Premier Louis-Alexandre Taschereau while ignoring the several cautions of Cardinal Villeneuve. How could a periodical survive so long while being criticised by such high authorities ? This article aims to better understand the mechanisms of ecclesiastical discipline and how it could be affected by the relations of Church and politics.

De tous les prêtres ayant connu une implication politique au XX^e siècle, bien peu ont été aussi turbulents que le curé Édouard-Valmore Lavergne, curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Québec de 1924 à 1941. Apôtre social toujours en croisade, il est décrit par Lionel Groulx comme une « sorte de mousquetaire égaré dans le clergé, mais si courageux et si bon prêtre² ». Adversaire implacable de Louis-Alexandre Taschereau puis de Maurice Duplessis, c'est finalement son opposition à la conscription lors de la Seconde

1. L'auteur est étudiant au doctorat en histoire à l'Université McGill sous la direction du professeur John E. Zucchi. Il est l'auteur du livre *L'abbé Pierre Gravel : syndicaliste et ultranationaliste*, publié aux éditions du Septentrion en 2014. Ses travaux, qui bénéficient du soutien financier du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FQRSC), portent sur l'implication politique du clergé québécois avant la Révolution tranquille.

2. Lionel GROULX, *Mes Mémoires, Tome 2 : 1920-1928*, Montréal, Fides, 1970, p. 204.

Guerre mondiale qui amène le cardinal Villeneuve à l'obliger à démissionner de sa cure. Sous le règne de Louis-Alexandre Taschereau, c'est son bulletin paroissial *La Bonne Nouvelle* qui créera la plupart des polémiques dans lesquelles le curé sera impliqué. Contrairement à plusieurs de ses collègues, le curé Lavergne ne recourra jamais à l'emploi du pseudonyme. Au contraire, ses articles les plus violents porteront toujours sa signature. Il est particulièrement curieux de constater que le bulletin paroissial conservera son style enflammé près de quatre ans après les premières plaintes du premier ministre contre lui. Et même si le cardinal Villeneuve se plaint constamment des articles et du ton de *La Bonne Nouvelle*, il se gardera longtemps d'en interdire la publication ou d'exercer sur le bulletin une surveillance plus accrue. Comment expliquer qu'un prêtre ait pu transgresser les règles aussi longtemps sans en subir les conséquences ?

Les travaux sur la presse catholique sont de plus en plus nombreux. Mentionnons ceux de Dominique Marquis sur *L'Action catholique*³ et de Maude Roux-Pratte sur *Le Bien public* de Trois-Rivières⁴. Sur le plan des bulletins paroissiaux, l'étude la plus complète est certainement celle de Frédéric Boutin sur *L'Action paroissiale* des jésuites de l'Immaculée-Conception⁵. Les polémiques ont également été abordées. Un bon exemple est celui de la revue *Ad usum sacerdotum* et de l'article «Lendemain d'élection», que Suzanne Clavette a décrit dans sa biographie de l'abbé Gérard Dion⁶. Marie-Pier Luneau a bien rendu compte de l'utilisation du pseudonyme par des membres du clergé pour «court-circuiter» leurs supérieurs et publier livres et articles sans avoir à les soumettre à la censure⁷. *La Bonne Nouvelle* présente toutefois un cas unique en raison de sa durée et des acteurs impliqués. Peu de prêtres polémistes se sont trouvés directement opposés au premier ministre.

3. Dominique MARQUIS, *Un quotidien pour l'Église : l'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Léméac, 2004, 220 p. ; Dominique Marquis, «Être journaliste catholique au XX^e siècle, un apostolat : les exemples de Jules Dorion et Eugène L'Heureux», *Études d'histoire religieuse*, vol. 73 (2007), p. 31-47.

4. Maude ROUX-PRATTE, *Le Bien public, 1909-1978 : un journal, une maison d'édition, une imprimerie : la réussite d'une entreprise mauricienne à travers ses réseaux*, Québec, Septentrion, 2013, 324 p.

5. Frédéric BOUTIN, «L'action paroissiale des pères jésuites de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal (1909-1939)», M. A., Université du Québec à Montréal, 2008.

6. Suzanne CLAVETTE et Hélène BOIS, *Gérard Dion : artisan de la Révolution tranquille*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 271-304.

7. Marie-Pier LUNEAU, «Le nom supposé comme outil de transgression, d'«Un illuminé» au «Frère Untel». De l'usage de la fausse signature chez les prêtres au Québec (1809-1979)», *Études d'histoire religieuse*, vol. 70 (2004), p. 39-55.

L'implication politique du curé Lavergne a été rapportée par de nombreux auteurs, y compris Robert Rumilly⁸, Jean Provencher⁹, Antonin Dupont¹⁰, Conrad Black¹¹, Bernard Saint-Aubin¹², Bernard Vigod¹³, Patricia Dirks¹⁴ et Léon Dion¹⁵. La plupart rapportent les mêmes événements d'abord cités par Rumilly. Dupont et Vigod sont les seuls à mentionner le bulletin *La Bonne Nouvelle*. Vigod explique que le curé Lavergne, avec son bulletin paroissial, s'est fait un porte-parole de l'Action libérale nationale, parti d'opposition émergent¹⁶. Il prête au cardinal Villeneuve des sympathies pour le même parti, ce qui expliquerait que le prélat n'ait pas sévi plus tôt¹⁷. Quant à Dupont, il mentionne dans son introduction quelques échanges entre le gouvernement et l'archevêché de Québec au sujet de *La Bonne Nouvelle* de même que certaines attaques du curé contre le Parti libéral¹⁸. Dupont et Vigod n'ont toutefois pas pu rendre compte de la façon dont la discipline a été administrée, n'ayant pas eu accès à l'époque aux archives de l'archevêché.

La Bonne Nouvelle a déjà fait l'objet d'une étude dans le collectif de Fernand Dumont sur l'histoire des idéologies¹⁹. Le chapitre, rédigé par Louis Garon, examine cinq ans de publication du bulletin paroissial afin d'en déterminer « l'idéologie ». L'étude est consacrée uniquement au fond des articles du bulletin. La réception du périodique, les plaintes qu'il provoque et la réaction de l'Ordinaire ne sont pas explorées par l'auteur. Cela s'explique par le fait que l'étude reposait uniquement sur le contenu du bulletin paroissial. Les traces des nombreuses polémiques engendrées par le bulletin n'étaient évidemment pas contenues dans ses pages.

8. Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec : Chute de Taschereau*, Montréal, Fides, 1966, Tome 35, p. 72-75 ; Robert Rumilly, *Duplessis : un homme et son époque*, Montréal, Fides, 1973, vol. 1, p. 209.

9. Jean PROVENCHER, *Joseph-Ernest Grégoire : quatre années de vie politique*, M. A., Université Laval, 1969, p. 63-64 ; 69-71.

10. Antonin DUPONT, *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936*, Montréal, Guérin, 1973, p. 321.

11. Conrad BLACK, *Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1977, vol. 1, p. 173.

12. Bernard SAINT-AUBIN, *Duplessis et son époque*, Montréal, La Presse, 1979, p. 103-104.

13. Bernard L. VIGOD, *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 278.

14. Patricia DIRKS, *The Failure of l'Action libérale nationale*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 52.

15. Léon DION, *Québec 1945-2000 : Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2011, p. 20.

16. Bernard L. VIGOD, *Taschereau*.

17. *Ibid.*, p. 292-293.

18. Antonin DUPONT, *Les relations entre l'Église et l'État*, p. 1-21.

19. Louis GARON, « La Bonne Nouvelle, 1929-1933 », dans Fernand Dumont, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 235-254.

Cette étude du bulletin *La Bonne Nouvelle* et surtout des polémiques qu'il a engendrées vise à explorer une nouvelle facette des relations entre l'Église et l'État et surtout de savoir comment ces relations ont pu affecter une question aussi délicate que celle de la censure cléricale. Dans un premier temps, nous présenterons un aperçu du bulletin, des thèmes qui y sont traités et surtout de l'attitude de son directeur. Nous examinerons ensuite les différentes controverses dans lesquelles *La Bonne Nouvelle* s'est retrouvée impliquée sur le plan de la politique provinciale et municipale. Nous terminerons avec les événements qui ont mené à sa censure définitive.

I - *La Bonne Nouvelle*, bulletin paroissial de combat

Le curé Lavergne lance son bulletin paroissial *La Bonne Nouvelle* le 26 octobre 1924. En première page se trouve un article éditorial, généralement écrit par le curé lui-même. Le texte peut parfois traiter de théologie ou des actualités paroissiales, mais il s'agit souvent d'un article de fond dont le contenu déborde largement le cadre strict de la paroisse et de la religion. Le curé Lavergne y dénonce régulièrement l'alcoolisme, le cinéma et d'autres « fléaux », selon lui, incompatibles avec la morale chrétienne. Il n'y a rien sur ce plan de bien étonnant pour un périodique catholique. *La Bonne Nouvelle* se démarque toutefois par ses prises de position sur des enjeux précis et en prenant à partie les gouvernements municipal et provincial. En 1925, l'éditorial en première page critique non seulement le principe de l'heure avancée, mais aussi la décision du Conseil de ville de Québec de l'adopter²⁰. Plutôt que de simplement dénoncer l'alcoolisme, le curé Lavergne attaque en plus la « loi Taschereau » qui facilite sa propagation²¹. Dès les premières années, le curé donne le ton à son bulletin, qui tiendra parfois un langage loin de celui qu'on attend d'un prêtre. Un des premiers éditoriaux publiés, une vigoureuse condamnation de l'alcoolisme, porte le titre « Ah ! le maudit voleur ! ... »²². Dans un autre texte sur le même sujet, il explique que seuls les « nigauds » et les « profiteurs » peuvent croire que la législation provinciale favorise la tempérance²³.

Le curé Lavergne mène une campagne active pour le syndicalisme catholique et condamne ses collègues qui ne font pas la différence entre les unions catholiques et les unions neutres. Lors de la grève de la chaussure en 1926, il prend ouvertement le parti des ouvriers en grève et condamne la

20. Le vicaire, « L'heure avancée », *La Bonne Nouvelle*, 11 avril 1925.

21. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Les trous », *La Bonne Nouvelle*, 4 juillet 1925.

22. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Ah ! le maudit voleur ! ... », 7 mars 1925.

23. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Les trous », *La Bonne Nouvelle*, 4 juillet 1925.

sentence arbitrale qui est selon lui une victoire des patrons²⁴. Implacable dans ses critiques contre le capitalisme ainsi que l'ordre politique et économique qu'il engendre, le curé Lavergne croit parfois voir les Juifs et les franc-maçons derrière ce mal. Sur ce plan, le directeur du bulletin se fait des plus véhéments : « Ce que les juifs n'ont cessé de poursuivre à travers tous les temps, toutes les vicissitudes et tous les pays : c'est la domination mondiale. Ils ont renié Jésus-Christ parce que sa doctrine contredisait leurs ambitions temporelles d'or, d'honneur et de jouissances sensuelles²⁵ ». Le curé partage l'antisémitisme d'une certaine droite intellectuelle française qui voit dans les Juifs les principaux bénéficiaires du capitalisme. Ce courant fait des Juifs les responsables de la crise économique des années 1930, qu'ils auraient sciemment déclenchée pour affermir leur contrôle des sociétés occidentales²⁶. Le fait que le Parti libéral soit représenté par deux députés juifs à l'Assemblée législative, soit Peter Bercovitch et Joseph Cohen, a certainement joué sur le mauvais regard qu'y pose le curé Lavergne. De ces quelques exemples, retenons le contenu qui déborde largement du cadre religieux ainsi que le style considérablement agressif de son directeur.

Le curé se mêle de politique dès les premières élections provinciales que connaît son bulletin. Pendant la campagne, il accuse ouvertement le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau d'encourager la consommation d'alcool. L'alcoolisme, qui, selon le curé, semblait disparaître à Québec, a rejailli avec vigueur après la création de la Commission des liqueurs. Il déplore également que l'esprit de parti empêche une juste analyse de la question : « Les préjugés politiques nuisent toujours à une juste appréciation des choses et empêchent d'en comprendre plusieurs²⁷ ». En 1928 et en 1929, le curé accuse cette fois le gouvernement de manquer de volonté pour faire cesser le travail du dimanche²⁸. Il explique cette absence de volonté par la croissance de « l'emprise de la juiverie » sur la province²⁹. Cette emprise est, à ses yeux, de nouveau révélée en 1930, lorsque le gouvernement présente un projet de loi un réseau d'écoles juives.

24. Édouard-Valmore LAVERGNE, « La sentence arbitrale », *La Bonne Nouvelle*, 1^{er} mai 1926; Édouard-Valmore LAVERGNE, « La situation ouvrière », *La Bonne Nouvelle*, 8 mai 1926; Édouard-Valmore LAVERGNE, « La Grève », 29 mai 1926.

25. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le péril juif », *La Bonne Nouvelle*, 29 mai 1926.

26. Michel WINOCK, *La France et les Juifs : de 1789 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 97-98; 185.

27. Édouard-Valmore LAVERGNE, « La Loi Taschereau », *La Bonne Nouvelle*, 4 juin 1927.

28. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le travail maudit ! », *La Bonne Nouvelle*, 24 novembre 1928; Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le dimanche », *La Bonne Nouvelle*, 2 février 1929; Édouard-Valmore LAVERGNE, « Contre le travail maudit », *La Bonne Nouvelle*, 11 mai 1929.

29. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Au prône », *La Bonne Nouvelle*, 18 octobre 1930.

Aussi politisé soit-il, le curé Lavergne ne partage pas l'antilibéralisme intransigeant de ses collègues du XIX^e siècle, qui déclareraient en chaire que voter pour le Parti libéral était un péché grave³⁰. Il reconnaît que sur le plan politique, «les opinions peuvent être différentes sans péché»³¹. Le curé n'entend pas abuser de son influence pour convaincre ses paroissiens de voter dans le même sens que lui.

II - *La Bonne Nouvelle* et la politique provinciale

C'est au début des années 1930 que la teinte politique du bulletin commence à susciter la controverse. En décembre 1931, puis en janvier 1932, le curé Lavergne publie deux articles où il critique Louis-Alexandre Taschereau. Le premier est une réponse aux attaques du premier ministre contre le journal *L'Action catholique*. Le curé accuse le premier ministre de vouloir distraire l'opinion publique et faire oublier le «bill Dillon», projet de loi visant à annuler les procès intentés par les candidats conservateurs défaits aux dernières élections pour contester l'élection de leurs adversaires libéraux. Le projet de loi est dénoncé avec véhémence par le directeur du bulletin paroissial : «Après le Bill Dillon, on pourra s'attendre, c'est évident, à n'importe quel coup de force de la part des partis politiques en mal de garder le pouvoir³²». Le mois suivant, le curé frappe de nouveau. Répondant à une déclaration de Taschereau critiquant les prêtres «montant en chaire pour décrier le capital», le curé lui reproche de confondre le capital et le capitalisme. Il croit ensuite de son devoir de rappeler au premier ministre les enseignements de Léon XIII et de Pie XI sur le sujet³³. Outrecuidant et fier de l'être, le curé se dit bien conscient que ses articles lui attireront des ennuis de la part du premier ministre, qui relève effectivement le défi qui lui est lancé.

Alors que le siège de Québec est toujours vacant, Louis-Alexandre Taschereau envoie une copie de ces deux articles à l'archevêché. Il précise ne pas vouloir formuler une plainte, mais demande si les textes en question ont été approuvés par le tribunal de censure de l'archevêché³⁴. M^{gr} Eugène Laflamme, vicaire capitulaire, assure le premier ministre que les articles

30. Colin BORGAL, *Church and State Relations during the Holy Wars in 19th Century Quebec*, Ottawa, Carleton University, M. A., 2009, p. 37-38.

31. Édouard-Valmore LAVERGNE, «Au prône», *La Bonne Nouvelle*, 18 septembre 1926.

32. Édouard-Valmore LAVERGNE, «Colère de Premier Ministre», *La Bonne Nouvelle*, 19 décembre 1931.

33. Édouard-Valmore LAVERGNE, «Les abus du capitalisme», *La Bonne Nouvelle*, 23 janvier 1932.

34. Archives de l'archevêché de Québec, 60CP, Gouvernement du Québec, vol. 4 (désormais Dossier Gouvernement du Québec), *Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Eugène Laflamme*, 27 janvier 1932.

n'ont pas été soumis à la censure et qu'il ramènera le curé à l'ordre³⁵. Le journal *L'Autorité* de Montréal, également piqué par les articles de *La Bonne Nouvelle*, croit que ces attaques contre le premier ministre trahissent l'allégeance politique cachée du curé : « C'est une bonne nouvelle absolument conservatrice »³⁶. Dans *Le Canada*, Olivar Asselin affirme que le curé « va un peu fort » et exprime le souhait que le nouvel archevêque de Québec le nomme ailleurs³⁷. Le bulletin paroissial de Notre-Dame de Grâce fait donc réagir jusqu'à Montréal.

Une fois installé, M^{gr} Rodrigue Villeneuve informe le curé Lavergne qu'il devra, pour maintenir son bulletin paroissial, n'y traiter désormais que des intérêts religieux de sa paroisse. Il joint à sa lettre les articles du droit canon qui justifient sa décision. Le curé Lavergne voit dans cette directive la mort de son bulletin. Il répond à son archevêque qu'il n'a pas l'intention d'apporter sa contribution « aux feuilles pleusardes [sic] qui encombrant déjà trop le domaine de la publicité dite religieuse et pastorale »³⁸. Habitué à la gestion plus conviviale des cardinaux Bégin et Rouleau, le curé ne s'explique pas que le nouvel archevêque gère son cas par un « document administratif avec alignement solennel de « canons » comme pour réduire un ennemi dangereux et récalcitrant »³⁹. La réponse de l'archevêque laisse entendre que la « sentence » de *La Bonne Nouvelle* est définitive⁴⁰. Un compromis semble pourtant avoir été trouvé puisque le bulletin continue à paraître et à traiter de l'actualité.

En mai 1932, sans s'attaquer lui-même au gouvernement, le curé Lavergne reproduit dans ses pages un éditorial de *L'Action catholique* qui persifle le premier ministre⁴¹. Cette fois, l'archevêque va au-devant des coups. Il fait immédiatement savoir au premier ministre qu'il désapprouve le dernier numéro de *La Bonne Nouvelle*. M^{gr} Villeneuve reproche cette dernière intervention au curé Lavergne, qu'il juge « plutôt nuisible au

35. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre de Québec, Fonds Louis-Alexandre Taschereau (désormais Fonds Taschereau), *Lettre d'Eugène Laflamme à Louis-Alexandre Taschereau*, 29 janvier 1932.

36. « Coups de marteau », *L'Autorité*, 23 janvier 1932.

37. Olivar ASSELIN, « Un curé qui va un peu fort », *Le Canada*, 30 janvier 1932.

38. Archives de l'archevêché de Québec, Paroisse Notre-Dame de Grâce (désormais Dossier Notre-Dame de Grâce), *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 29 février 1932; *lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve*, 1^{er} mars 1932.

39. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve*, 3 mars 1932.

40. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 7 mars 1932.

41. Jules DORION, « Sur un incident de la semaine dernière », *L'Action catholique*, 30 avril 1932.

bien»⁴². Il explique que *La Bonne Nouvelle* étant un bulletin paroissial, il ne peut répondre comme pour *L'Action catholique* qu'il ne s'agit pas d'un organe du clergé. Il craint par ailleurs que le journal *Le Soleil* de Québec, qui semble lui adresser des critiques régulières, n'en profite pour l'attaquer de nouveau. Lavergne répond que *Le Soleil* sait « qu'un mot contre le curé de Notre-Dame de Grâce, cela signifie quelques abonnés de moins.⁴³ » Par ailleurs, le curé se défend de n'attaquer le premier ministre que lorsque celui-ci attaque *l'Action catholique*. Bien qu'il dise regretter les ennuis que cela peut causer à l'archevêque, il assure celui-ci qu'il a l'intention de récidiver s'il en ressent le besoin.

À l'automne 1933, le cardinal Villeneuve ordonne au curé de changer le ton de son bulletin paroissial qui, selon lui, menace le bien commun. Il lui interdit à nouveau de publier des articles traitant de l'actualité sans d'abord les avoir soumis à sa censure⁴⁴. Loin de se soumettre, le curé défend son action et remet en question les motivations du cardinal : « Laissez-moi vous le dire en toute franchise, depuis vingt-cinq ans que je suis mêlé au ministère des âmes et à maints combats je ne cesse de m'étonner que le Bien Commun soit toujours en danger uniquement quand une voix s'élève en faveur des humbles, des gagne-petits, des miséreux contre les exactions, les injustices, les oppressions, les tyrannies, les abus des grands de ce monde⁴⁵ ». La réponse du curé reste apparemment lettre morte.

En décembre 1933, le cardinal fait publier dans *La Semaine religieuse de Québec* l'obligation pour *La Bonne Nouvelle* de soumettre ses articles à la censure avant publication⁴⁶. Le curé publie le communiqué dans ses pages, non sans critiquer à nouveau le gouvernement : « Ceux dont elle éclairait ainsi les manœuvres, les empiètements, même les scandales, au lieu de la combattre en face, de lui opposer de victorieux démentis, de remettre au point les inexactitudes, sont allés bravement importuner le Cardinal de leurs plaintes, de leurs récriminations, de leurs jérémiades⁴⁷ ». Malgré la censure, Taschereau trouve à nouveau à se plaindre en 1935 d'un article de

42. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 9 mai 1932.

43. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 9 mai 1932; *lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve*, 10 mai 1932.

44. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 16 octobre 1933.

45. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve*, 17 octobre 1933.

46. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Édouard-Valmore Lavergne*, 23 décembre 1933.

47. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Communiqué de S. E. le Cardinal », *La Bonne Nouvelle*, 24 janvier 1934.

La Bonne Nouvelle. Le premier ministre dit ne pas vouloir se plaindre du curé Lavergne, qu'il reconnaît incontrôlable, mais bien du fait que l'article ait reçu l'imprimatur de l'archevêché⁴⁸. Le cardinal se contente de promettre que l'imprimatur ne paraîtra plus⁴⁹.

La Bonne Nouvelle n'est pourtant pas une feuille purement et simplement anti-libérale. Lorsque le ministre provincial du travail, Charles-Joseph Arcand, présente un projet de loi sur l'extension juridique des conventions collectives, son discours est reproduit intégralement dans les pages du bulletin⁵⁰. Le curé se plaint au cardinal que cette publicité gratuite à une mesure libérale, tout comme son approbation publique du plan du ministre Irénée Vautrin pour la colonisation, soit passée sous le radar du *Soleil* et du premier ministre⁵¹.

Les discussions concernant le bulletin paroissial ne sont évidemment pas toutes contenues dans la correspondance du premier ministre et de l'archevêché. Aucune trace ne reste des conversations privées entre le curé et ses supérieurs ecclésiastiques, si ce n'est les allusions qu'ils y font dans leurs lettres respectives. Il est donc difficile d'expliquer pourquoi des mesures plus sévères n'ont pas été prises pour contenir ces infractions répétées. Des réactions du cardinal et de son auxiliaire à des événements subséquents pourront nous éclairer sur ce plan.

III - La Bonne Nouvelle et la politique municipale

Six candidats s'affrontent lors des élections municipales de Québec en 1934. Le maire élu est l'avocat Ernest Grégoire, qui l'emporte par une majorité de 2000 voix sur son plus proche adversaire, le député conservateur Pierre «Pit» Bertrand. Le journal *L'Événement* accuse l'influence de «certains personnages religieux et ecclésiastiques» d'être responsable de la victoire de Grégoire et surtout de la défaite de Bertrand⁵². Le curé Lavergne, lui-même accusé d'avoir attaqué Bertrand au cours de la campagne⁵³,

48. Fonds Taschereau, *Lettre de Louis-Alexandre Taschereau à Rodrigue Villeneuve*, 14 mars 1935.

49. Fonds Taschereau, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Louis-Alexandre Taschereau*, 16 mars 1935.

50. Édouard-Valmore LAVERGNE, «Discours de l'Honorable M. Arcand à la Législature pour présenter sa loi sur l'extension juridique des conventions collectives du travail», *La Bonne Nouvelle*, 17 mars 1934.

51. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à Rodrigue Villeneuve*, 26 janvier 1935.

52. «L'analyse du scrutin», *L'Événement*, 20 février 1934.

53. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Edgar Chouinard à Édouard-Valmore Lavergne*, 23 mars 1934.

s'empresse de défendre dans ses pages les prêtres qui ont soutenu Grégoire : « Ne serait-ce pas un service ajouté aux autres que le clergé aurait ainsi rendu à la classe ouvrière elle-même en train de s'égarer ? Quoiqu'il en soit c'est une influence qui a au moins pour elle tous les caractères du désintéressement et qui, mieux que toute autre, était en mesure de motiver sa sympathie⁵⁴. » Le curé en profite pour rappeler que le nouveau maire a basé son programme de réformes sur l'encyclique *Quadragesimo anno* du pape Pie XI. Il accuse *L'Événement* de défendre le « trust de l'électricité » auquel Grégoire a promis de s'attaquer.

À compter de ce moment, le curé prend ouvertement parti pour le maire Grégoire dans les pages de son bulletin paroissial. Trois mois après l'élection, *La Bonne Nouvelle* peut déjà saluer le « travail méthodique d'assainissement, sous la direction d'un homme compétent et honnête » qui se fait à l'hôtel de ville⁵⁵. Alors que le maire est attaqué pour de nouvelles taxes impopulaires, le curé rappelle d'abord que c'est le conseil municipal qui vote les taxes et non le maire, ensuite que ces taxes sont nécessaires en raison du gaspillage des administrations précédentes⁵⁶. Le curé Lavergne offre également une publicité dithyrambique au D^r Philippe Hamel, grand promoteur de la municipalisation de l'électricité⁵⁷. À la suite de Grégoire et d'Hamel, le curé présente la municipalisation comme le seul moyen d'abaisser les taux disproportionnés des tarifs d'électricité.

À l'automne 1935, non content de défendre le maire, le curé s'en prend désormais à ses adversaires. Il s'attaque directement à l'échevin Eudore Parent, qu'il accuse d'être financé par le gouvernement Taschereau et de calomnier le maire Grégoire. Il dit attendre « le jour béni où il sortira de l'Hôtel-de-Ville et de la vie publique⁵⁸ ». Se défendant de faire de la politique, le curé affirme faire suivre les directives du cardinal Villeneuve condamnant la calomnie, que l'échevin Parent a de toute évidence transgressé. L'archevêché ne semble pas avoir reçu de plainte de l'échevin en question, mais réagit tout de même. M^{gr} Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, reproche au curé Lavergne de faire de la « personnalité » dans son bulletin

54. Édouard-Valmore LAVERGNE, « En marge des élections municipales », *La Bonne Nouvelle*, 17 mars 1934.

55. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Carnet social », *La Bonne Nouvelle*, 19 mai 1934.

56. « Taxes ! Taxes ! », *La Bonne Nouvelle*, 5 octobre 1935.

57. Philippe HAMEL, « Le trust de l'électricité », 18 juin 1932 ; Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le trust de l'électricité », 23 septembre 1933 ; Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le trust de l'électricité », 31 octobre 1933 ; Édouard-Valmore LAVERGNE, « Le trust de l'électricité », 5 octobre 1934. Les quatre articles cités portent le même titre, mais ont un contenu différent.

58. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Eudore Parent », *La Bonne Nouvelle*, 5 octobre 1935.

et lui commande de changer de ton. La directive est toutefois donnée avec douceur et empathie : « J'ai beaucoup de sympathie pour vous, j'admire vos dons d'écrivain et de polémiste, mais je déplore que vous n'usiez pas de plus de charité pour ceux que vous considérez vos adversaires⁵⁹ ». La survie de *La Bonne Nouvelle* serait-elle due à la sympathie des évêques pour le curé et à leur admiration pour sa capacité à défendre les « bonnes causes » ? Quoiqu'il en soit, cette sympathie et cette admiration seront lourdement mises à l'épreuve lors des élections provinciales de 1935.

IV - La dernière controverse : les élections de 1935

À la veille des élections fédérales, tenues au mois d'octobre 1935, le curé rappelle la maxime biblique voulant que « le nombre des imbéciles est infini » et invite donc ses paroissiens à aller voter afin de ne pas « laisser prendre leur place par les autres »⁶⁰. Dans le cadre de cette campagne, le curé reste relativement neutre, bien qu'il démontre clairement son penchant pour le Parti de la Restauration d'Henry Herbert Stevens. Lavergne conserve ses énergies pour la campagne provinciale.

À l'automne 1935, un nouveau parti se lance dans la campagne électorale provinciale avec les traditionnels Parti libéral et conservateur. Il s'agit de l'Action libérale nationale, parti fondé par Paul Gouin en 1934 et qui présente un ambitieux programme de réforme inspiré du *Programme de restauration sociale* des jésuites de Montréal⁶¹. Le nouveau parti présente entre autres têtes d'affiche le maire Ernest Grégoire et le D^r Philippe Hamel, auxquels le curé Lavergne a déjà donné toute son adhésion.

Le 10 novembre 1935, soit deux semaines avant le scrutin, *La Bonne Nouvelle* publie son numéro certainement le plus politique. Dans son éditorial, le curé Lavergne condamne très clairement le régime Taschereau, l'affublant d'épithètes telles que « régime fou », « régime criminel » et « régime d'hypocrisie ». Il invite ses lecteurs à surmonter l'esprit de parti pour se donner un régime à la hauteur de leurs aspirations. Connaissant les sympathies non dissimulées du curé, c'est un appel clair à voter pour l'Action libérale nationale⁶². Le bulletin reproduit également un article de Gérard Picard où sont énumérées les compagnies dont les conseils d'administration

59. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne*, 11 octobre 1935.

60. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Il va falloir voter, pour qui ? », *La Bonne Nouvelle*, 5 octobre 1935.

61. Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois : Le XX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, Tome 1, p. 432-438.

62. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Les élections ! ... », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

comportent Louis-Alexandre Taschereau⁶³. Dans un long article de quatre pages, le curé Lavergne explique pourquoi il soutient le maire Grégoire. Il explique que depuis vingt-cinq ans qu'il vit à Québec, Grégoire est le premier maire à démontrer une réelle volonté de protéger « les ouvriers, les faibles et les indigents contre l'exploitation et l'oppression des trusts, en particulier du trust de l'électricité »⁶⁴. L'article suivant est la reproduction d'un discours d'Ernest Grégoire où il explique pourquoi il se lance en politique provinciale⁶⁵. *La Bonne Nouvelle* présente ensuite la transcription d'une causerie radiophonique du curé Lavergne sur la moralité des élections. Le texte est apparemment neutre, mais l'appel à la « restauration sociale » démontre clairement de quel côté penche le curé⁶⁶. Encore dans les deux dernières pages, dans de brefs textes d'un ou deux paragraphes, le curé attaque le premier ministre et répond aux attaques contre Ernest Grégoire⁶⁷. La politique municipale et provinciale occupe environ 15 des 32 pages de cette édition du bulletin paroissial.

Étonnamment, le gouvernement ne réagit pas contre ce pamphlet. Il est possible que le premier ministre soit arrivé à la conclusion que ses plaintes contre le curé Lavergne étaient sans effet. Une autre publication va monopoliser l'attention du Parti libéral. Une semaine avant les élections, le curé Lavergne prononce un sermon à saveur très politique où il condamne le gouvernement. Le sermon, intitulé *Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens*, est une attaque en règle contre le « régime qui nous écrase à Québec et dont il faut régler le compte »⁶⁸. Conscient que des libéraux sont présents dans l'église et surveillent ses paroles en espérant le prendre en défaut, le curé les nargue en leur distribuant des copies imprimées de son discours pour leur éviter d'avoir à le sténographier. L'opposition fait reproduire le texte du sermon et en distribue des copies dans toute la province. Selon M^{gr} Plante, c'est par centaines de milliers d'exemplaires qu'aurait été distribué le sermon⁶⁹. De 40 000 à 50 000 copies auraient été distribuées

63. Gérard PICARD, « L'Hon. M. Taschereau et ses directorats de compagnies », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

64. Édouard-Valmore LAVERGNE, « Un... père... scandalisé », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

65. « À propos de taxes », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

66. Édouard-Valmore LAVERGNE, « La religion et les élections », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

67. « Sur les remparts », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935; « Leurs octrois », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935; « Les 'bouts d'encycliques' », *La Bonne Nouvelle*, 10 novembre 1935.

68. Édouard V. LAVERGNE, *Votez en hommes libres, en patriotes, en bons chrétiens* (1935), p. 3. Une copie du sermon est contenue dans le Fonds Louis-Alexandre Taschereau.

69. *Note non datée de M^{gr} J.-Omer Plante*, Dossier Notre-Dame de Grâce.

entre Rivière-du-Loup et Gaspé⁷⁰. Des exemplaires ont été distribués dans toutes les paroisses de la Beauce⁷¹. À Chicoutimi, l'évêque M^{gr} Lamarche dit avoir tenté d'en empêcher la diffusion par les prêtres du Séminaire, sans succès⁷². Le sermon n'est pas un article de *La Bonne Nouvelle*, mais s'ajoute à la liste des écrits polémistes du curé Lavergne.

Quelques jours avant les élections, M^{gr} Plante se contente de «mettre en garde» le curé et lui rappelle qu'il lui est interdit de faire de la politique, surtout en chaire. Ses directives formelles se limitent cependant à s'abstenir «de parler politique dans l'église de Notre-Dame de Grâce⁷³». À défaut de pouvoir faire un discours politique en chaire, le curé participe aux assemblées politiques d'Ernest Grégoire dans le comté de Montmagny⁷⁴. Le lendemain, il aurait également «célébré la victoire de son parti dans la salle paroissiale⁷⁵». Au lendemain du scrutin, M^{gr} Plante l'informe qu'il aura à répondre de sa conduite au cardinal. Loin d'être repentant, le curé assume totalement sa conduite : «Conseils pris à source informée, et certaines circonstances s'étant produites j'ai adopté cette décision qui peut vous ennuyer mais dont je me félicite devant Dieu encore plus que devant les hommes⁷⁶». Insatisfait de sa réponse, M^{gr} Plante interdit la publication du bulletin paroissial⁷⁷. Le curé proteste contre la «lettre offensante et désobligeante» de l'auxiliaire et l'assure que le dernier numéro de *La Bonne Nouvelle* a bien été examiné par le censeur du cardinal⁷⁸. À son retour, le cardinal ordonne la suspension du bulletin paroissial pour trois mois. Lorsqu'il paraîtra de nouveau, le bulletin sera soumis à sa censure personnelle.

La Bonne Nouvelle continuera de paraître sous un format réduit et de façon intermittente jusqu'à 1941, mais on n'aura plus jamais à s'inquiéter d'y voir traiter de politique. Cela ne signifie pas que son directeur se taira

70. Fonds Taschereau, *Lettre anonyme à Louis-Alexandre Taschereau*, 4 décembre 1935.

71. *Lettre de Léonce Cliche à Rodrigue Villeneuve*, 7 décembre 1935, Fonds Taschereau.

72. Archives de l'archevêché de Québec, Dossier du diocèse de Chicoutimi, *Lettre de Charles Lamarche à Rodrigue Villeneuve*, 13 janvier 1936.

73. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne*, 22 novembre 1935; *lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne*, 23 novembre 1935.

74. «L'abbé Lavergne a été parler pour M. J.-E. Grégoire», *La Presse*, 25 novembre 1935; «Des prêtres participent à la lutte», *Le Soleil*, 25 novembre 1935.

75. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Note non datée de M^{gr} J.-Omer Plante*.

76. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à J.-Omer Plante*, 27 novembre 1935.

77. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre de J.-Omer Plante à Édouard-Valmore Lavergne*, 28 novembre 1935.

78. Dossier Notre-Dame de Grâce, *Lettre d'Édouard-Valmore Lavergne à J.-Omer Plante*, 30 novembre 1935.

pour autant. À défaut de pouvoir écrire, le bouillant curé Lavergne continue à parler. Les politiciens et le cardinal trouveront à de nombreuses reprises un motif de se plaindre de lui jusqu'à 1941, année où le curé fondateur de Notre-Dame de Grâce est forcé de quitter sa paroisse.

Conclusion

Comment expliquer qu'un bulletin paroissial ait pu conserver aussi longtemps un ton polémique hautement décrié par les autorités politiques et religieuses ? La directive de M^{gr} Villeneuve voulant que le bulletin ne traite que des affaires paroissiales et religieuses a été transgressée à maintes reprises. Cette seule raison aurait pu suffire à en interdire la publication. Les plaintes répétées du premier ministre lui-même auraient pu être un incitatif puisant. Comment expliquer que le cardinal Villeneuve ait laissé pendant quatre ans ce bulletin paroissial narguer son autorité et nuire aux bonnes relations entre l'Église et l'État ?

Une partie de l'explication peut se trouver dans cette lettre du cardinal à Ernest Lapointe, ministre fédéral de la justice : « L'abbé Lavergne n'est pas un mauvais prêtre, au contraire ; son zèle, son amour des pauvres, sa prédication sont en substance admirables. Mais par un esprit inné de contradiction et son emballement pour les luttes oratoires, le jugement est faussé et il fait sans trop s'en apercevoir la croix de ses supérieurs. Ceci ne saurait se corriger par des avertissements. D'autre part des procédés de force en feront le personnage qu'il veut être⁷⁹ ». Nous avons vu qu'effectivement, le curé aimait se présenter en victime d'une part et en chef vénéré d'autre part. Forcé par le cardinal de soumettre ses articles à la censure, il avait affirmé publiquement que cette mesure était due aux plaintes des libéraux contre lui. Confiant en sa popularité, le curé avait dit au cardinal ne pas craindre les attaques du *Soleil*, convaincu que ces attaques du journal à son endroit résulteraient en une diminution de son tirage. Le cardinal a donc dû supporter ce curé indisciplinable, de crainte d'en faire un martyr et ainsi de gonfler sa popularité. Par ailleurs, le prélat voulait éviter de donner l'impression que les politiciens lui avaient forcé la main et que le Parti libéral avait eu la tête du curé. En 1941, lorsque se fera le procès d'amotion du curé, le cardinal déclarera qu'il n'a pas demandé sa démission en 1935 « étant donné les complications d'ordre politique que cela aurait pu entraîner »⁸⁰. On l'accusait dans certains milieux d'être « vendu » à Taschereau, une rumeur qu'il ne

79. Archives de l'archevêché de Québec, 60 CN, Dossier du gouvernement du Canada, vol. 12, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Ernest Lapointe*, 15 mai 1941.

80. Archives de l'archevêché de Québec, 39CD/1907, Dossier Édouard-Valmore Lavergne, *Procès-verbal pour l'amotion du curé de N.-D. de Grâce et rétrospective des événements, 1936-1941*.

souhaitait évidemment pas confirmer⁸¹. Cela peut expliquer que l'Ordinaire ait multiplié les démarches pour contrôler le bulletin paroissial, mais se soit refusé à promulguer des sanctions concrètes et visibles. Paradoxalement, l'acharnement des libéraux a contribué à conserver la cure de l'abbé Lavergne.

Par ailleurs, le cardinal Villeneuve et M^{gr} Plante ont tous deux mentionné à au moins une reprise leur « admiration » pour la prédication du curé Lavergne. Il est possible que les deux évêques aient jugé que, malgré tous ses défauts, le curé faisait davantage de bien que de mal, même avec son bulletin paroissial. Le curé a toutefois clairement franchi la limite lors de la campagne électorale de 1935, tant avec son bulletin qu'avec sa prise de parole. C'est ce deuxième élément qui semble avoir amené la décision de censurer définitivement *La Bonne Nouvelle*. La lettre de M^{gr} Plante laisse effectivement croire que la décision de suspendre la diffusion du bulletin est une punition pour la conduite du curé au cours de la campagne davantage qu'une mesure visant le bulletin paroissial en tant que tel.

L'Église aurait-elle été aussi tolérante envers un bulletin paroissial polémique et libéral ? On peut le croire. Au lendemain des élections de 1935, le cardinal Villeneuve mentionne à M^{gr} Andrea Cassulo, délégué apostolique, qu'un de ses prêtres a présidé une assemblée en faveur du Parti libéral. Il ne semble pas en faire de cas⁸². Dans le même ordre d'idées, M^{gr} Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, lui mentionne un de ses prêtres, l'abbé Lucien Savard, bien connu pour ses tendances libérales⁸³. Contrairement à Taschereau toutefois, les chefs du Parti conservateur et de l'Action libérale nationale ne se sont jamais plaints au cardinal Villeneuve des prêtres prenant parti contre eux ou pour leurs adversaires. Ne présumons donc pas que la discipline ecclésiastique est affectée par un biais partisan. Des abus ont visiblement été tolérés des deux côtés.

Le cas de *La Bonne Nouvelle* démontre que le rapport de l'Église à la politique et la discipline ecclésiastique qui en découle sont des phénomènes plus complexes qu'il n'y paraît à première vue. L'étrange tolérance du cardinal Villeneuve et de M^{gr} Plante pour les excentricités du curé Lavergne pourrait nous apparaître comme un signe de l'hostilité de l'Église à l'endroit du gouvernement libéral, voire de sympathies pour l'opposition, comme le laisse entendre Bernard Vigod⁸⁴. Nous avons toutefois démontré que les

81. Archives Deschâtelets, Fonds Rodrigue Villeneuve, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à un père*, 11 février 1933.

82. Archives de l'archevêché de Québec, 1CN Délégué apostolique, *Lettre de Rodrigue Villeneuve à Andrea Cassulo*, 14 décembre 1935.

83. Archives de l'archevêché de Québec, Diocèse de Chicoutimi, *Lettre de Charles Lamarche à Rodrigue Villeneuve*, 13 janvier 1936.

84. Bernard VIGOD, *Taschereau*, p. 292-293.

choses ne sont pas aussi simples et, surtout, que la discipline ecclésiastique ne peut être résumée à une question de sympathies partisans. L'Église catholique canadienne est régie par des règles bien particulières et son agenda ne se limite pas au jeu des partis politiques. Les archives religieuses, qui s'ouvrent progressivement aux chercheurs, permettent de jeter un nouveau regard sur ces structures complexes et le cas du curé Lavergne n'est qu'un exemple parmi tous ceux qu'il reste à explorer.